

votre convocation et appeler notre secrétariat si vous êtes concernés par les recommandations formulées.

- **Si vous avez un terrain allergique** (asthme, allergie à un produit de contraste, à des médicaments ou à des aliments) une prescription de médicament(s) pourrait être nécessaire. **Veillez nous signaler cette allergie dès réception de cette fiche d'information.**
- Si vous avez un terrain à risque d'affection rénale, une prise de sang vous sera demandé pour évaluer cette fonction et adapter les conditions d'examen.
- Après l'examen, il est conseillé de boire 1 à 2 litres d'eau pour éliminer plus rapidement le produit de contraste, (sauf régime particulier, dans les cas d'insuffisance cardiaque ou rénale).

7. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle)

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont indiquées dans le document joint à votre convocation.

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de l'urographie intra veineuse

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueillie par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger, ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Pôle imagerie médicale
Groupe hospitalier Pellegrin
Tél. 05 56 79 55 99



L'UROGRAPHIE INTRA VEINEUSE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une Urographie Intra-Veineuse (UIV). Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens, et de la liste écrite des médicaments que vous prenez. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La radiologie utilise des rayons X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale, afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Le choix de cette technique tient compte du **rapport bénéfice-risque** de celle-ci, et toutes les précautions sont prises pour **limiter votre exposition** aux rayons X.

Les doses délivrées lors d'examen diagnostiques sont faibles, et n'ont en général pas d'effet sur l'organisme.

Madame, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler lors de la prise de rendez-vous, ainsi qu'au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté

1. Nature de l'acte

L'U.I.V. est un examen qui étudie les voies urinaires depuis leur origine (les reins) jusqu'au méat urinaire (l'urètre). Afin de visualiser l'ensemble de l'appareil urinaire, un produit à base d'iode, opaque aux rayons X, est injecté par voie intraveineuse. Ce produit de contraste est éliminé avec les urines.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen que l'on vous propose peut permettre d'établir le diagnostic et de modifier la thérapeutique.

Refuser ne modifiera pas l'évolution de la pathologie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement....)

3. Déroulement de l'acte

Cet examen se déroule dans une salle d'examen d'imagerie conventionnelle dotée d'un écran de contrôle scopique. Cet écran « de télévision » permet à l'équipe soignante de suivre la progression du produit de contraste et d'observer minutieusement les reins et les voies excrétrices.

Selon l'indication thérapeutique, l'urographie intra veineuse peut être complétée par des clichés mictionnels. Cet examen peut donc se dérouler en 2 parties.

1ère partie de l'examen

A votre arrivée, après avoir réalisé les formalités administratives, vous êtes pris en charge par l'équipe médicale et paramédicale de l'unité d'imagerie. Certains de vos vêtements doivent être ôtés. Vous ne serez pas complètement dénudé, une blouse patient sans pression ni agrafe est à votre disposition. L'examen se pratique la vessie complètement vide. On vous demandera d'aller uriner. Pendant l'acte vous êtes allongé sur la table de radiologie. Des images radiologiques sans préparation de l'ensemble de l'abdomen sont réalisées par le manipulateur.

Grace à une perfusion placée au niveau du pli du coude une certaine quantité (en fonction de votre poids) de produit de contraste est injecté afin d'explorer l'appareil urinaire. Le produit tapisse les voies urinaires et les rend visibles sur les images radiologiques. Le manipulateur réalise plusieurs clichés selon un protocole rigoureux, établi par l'équipe médicale.

La durée de cette première partie d'examen est d'environ 30 minutes.

2ème partie de l'examen en cas de demande de clichés mictionnels

Cette partie de l'examen peut être un peu longue. Elle consiste à réaliser des clichés de votre vessie lorsqu'elle est pleine de produit de contraste. Il

faut donc attendre que vous ayez envie d'uriner. On vous demandera alors de vous rhabiller et de patienter en salle d'attente environ 1 ou 2 heures. Ce délai peut varier selon les personnes. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous restaurer. Attention vous ne pouvez boire qu' ½ verre de liquide seulement pour ne pas diluer le produit de contraste dans la vessie.

Une autre série de clichés est réalisée pour visualiser votre vessie en réplétion. Enfin une dernière étape, plus délicate, consistera à vous demander d'uriner dans un urinal jetable, allongé ou debout sur la table d'examen, pendant que le manipulateur réalise des clichés « mictionnels ». Cette étape de l'examen est réalisée dans le respect le plus optimal de votre intimité.

Les résultats sont envoyés au médecin ou bien si vous le souhaitez, vous pouvez attendre le compte rendu.

4. Bénéfices escomptés

L'U.I.V. permet d'explorer l'arbre urinaire dans son ensemble et d'établir un diagnostic. Cet acte permet de proposer le traitement le plus adapté et de répondre au problème que se pose votre médecin.

5. Risques, incidents et complications

L'examen nécessite l'injection d'un produit de contraste à base d'iode. Ce produit est généralement bien toléré. D'éventuelles manifestations allergiques sont possibles (urticaire). De très graves réactions, pouvant entraîner des séquelles ou un décès, sont tout à fait exceptionnelles.

La piqûre peut provoquer la formation d'un petit hématome sans gravité qui se résorbe spontanément en quelques jours. Lors de l'injection, sous l'effet de la pression, il peut se produire une fuite du produit sous la peau, au niveau de la veine. Cette complication est rare (un cas sur plusieurs centaines d'injections, généralement sans suites graves) et peut exceptionnellement nécessiter un traitement local.

Des accidents rénaux, également liés au produit iodé, sont possibles, notamment chez certains sujets atteints de maladies fragilisant le rein (insuffisance rénale chronique, diabète avec insuffisance rénale, etc.). N'hésitez pas à mentionner l'existence de telles affections rénales avant l'examen.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

- Certains traitements doivent être modifiés ou interrompus en fonction des recommandations spécifiques à chaque examen. Veuillez consulter